

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 2 mars 2017 à 18h30 heures,

A la salle polyvalente de BRISON-SAINT-INNOCENT

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
11	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Départ après la 13 ^{ème} délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
13	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
14	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
15	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
16	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
17	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
18	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
20	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
22	LE BOURGET DU LAC	T	Damien NOEL	
23	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
24	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
25	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
26	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
27	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
28	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
29	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
30	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
31	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
32	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
33	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
34	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
35	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
36	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
37	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
38	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
39	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
40	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
41	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
42	MOUXY	T	Nicolas MARC	
43	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
44	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
45	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
46	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
47	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
48	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
49	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
50	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir d'Annie MOULIN

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

51 TRESSERVE
52 TREVIGNIN
53 VIONS
54 VIVIERS-DU-LAC
55 VOGLANS

T Eric COURSON
T Gérard GONTHIER
T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
T Robert AGUETTAZ
T Yves MERCIER

Pouvoir de Martine SCAPOLAN
Pouvoir de Martine BERNON

26 communes présentes

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Véronique MERMOUD
Kévin TORRES FERREIRA
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod
Saint Offenge
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice de cabinet / Communication
Responsable Urbanisme
Chargé de mission Urbanisme
Responsable juridique/Assemblées
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 23 février 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 450 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 53 présents (53 titulaires), et 65 votants.

RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des emplois permanents au 5 mars 2017

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

I – SUPPRESSION DE POSTES

Suite au départ en mutation d'un agent, il convient de supprimer le poste suivant :

- Filière administrative : 1 poste d'administrateur territorial.

II – CREATION DE POSTES

Afin d'assurer le fonctionnement des services, il convient de créer les postes suivants :

Filière administrative :

- 2 postes d'adjoints administratifs : création d'un poste d'assistante au service des autorisations d'urbanisme et d'un poste d'assistante au service patrimoine et travaux, suite à des mobilités internes ;
- 1 poste d'attaché : pour le recrutement d'un Directeur des Ressources Humaines. Cette fonction est notamment rendue nécessaire par l'évolution des effectifs de la communauté d'agglomération, de 150 agents en 2016 à 460 en 2018, y compris son CIAS. Ce poste sera ainsi mutualisé avec le CIAS Grand Lac, comme l'ensemble des fonctions ressources (finances, marchés publics, etc.).

III – MODIFICATION DE POSTE

En raison du recrutement d'un agent en charge des territoires de la Chautagne et de l'Albanais, sur un grade différent de celui ouvert, lors du lancement de la procédure de recrutement, au précédent tableau des effectifs

- Suppression d'un poste de technicien à la régie assainissement
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à la régie assainissement

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront prévus au budget 2017.

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 5 mars 2017,
- APPROUVE les modifications apportées audit tableau à compter du 5 mars 2017.

Aix-les-Bains, le 2 mars 2017

Le Président,
Dominique DORD

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 70- Présents : 55- Votants : 67- Pour : 67- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|--|



TABLEAU DES EFFECTIFS 5 MARS 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	EFFECTIF TITULAIRE FPT	EFFECTIF CONTRACTUEL	MOTIF DU CONTRAT
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Emplois fonctionnels :						
Détaché sur l'emploi fonctionnel de DGS (40 000 à 80 000 habitants) détaché sur l'emploi fonctionnel de DGAS (40 000 à 150 000 habitants)	A	1 1	1 1	1 1		
Administrateur territorial						
Administrateur territorial :	A	0	0			
Directeur territorial :						
Directeur territorial :	A	4	3	1	2	CDI CDI
Attachés territoriaux :						
Attaché principal	A	2	2	2		
Attaché	A	15	13	7	6	art 3-2 art 3-3 art 3-3 art 3-3 CDI art 3-3
Rédacteurs territoriaux :						
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	2	2		
Rédacteur	B	3	3	2	1	CDI
Adjoints administratifs territoriaux :						
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	3	3		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	19	19	19		
Adjoint administratif	C	15	13	9	4	ATA (art 3 1°) ATA (art 3 1°) CDI ATA (art 3 1°)
Adjoint administratif à temps non complet (17h 30mn)	C	1	1	1		
TOTAUX		66	61	48	13	
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieurs territoriaux :						
Ingénieur principal	A	6	6	4	2	CDI CDI
Ingénieur	A	9	9	9		
Techniciens territoriaux :						
Technicien principal 1ère classe	B	7	7	7		
Technicien principal 2ème classe	B	2	2	2		
Technicien	B	6	3	1	2	ATA (art 3 1°) art 3-2
Adjoints techniques territoriaux :						
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0		
Agent de maîtrise	C	6	6	6		
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13	13	13		
Adjoint technique principal 2ème classe	C	23	20	20		
Adjoint technique	C	35	30	28	2	ATA (art 3 1°) art 3-2
Adjoint technique à temps non complet	C	4	4	4		
TOTAUX		112	100	94	6	
FILIERE ANIMATION						
Adjoints territoriaux d'animation :						
Adjoint d'animation 1ère classe	C	3	3	1	2	ATA (art 3 1°) ATA (art 3 1°)
TOTAUX		3	3	1	2	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE						
Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles :						
ATSEM 1ère classe	C	1	1	1		
TOTAUX		1	1	1	0	
FILIERE SPORTIVE						
Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (E.T.A.P.S.) :						
E.T.A.P.S. principal 1ère classe	B	3	3	3		
E.T.A.P.S. principal 2ème classe	B	1	1	1		
E.T.A.P.S.	B	2	2	2		
Opérateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (O.T.A.P.S.) :						
O.T.A.P.S. principal	C	1	1	1		
TOTAUX		7	7	7	0	
TOTAL GENERAL TITULAIRES-STAGIAIRES		189	172	151	21	

TABLEAU DES EFFECTIFS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS PERMANENTS AU 5 MARS 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	INDICE BRUT	MOTIF DU CONTRAT
Collaborateur de cabinet	A	1	1	IB 975	art 110 loi 26/01/1984
CAE/CUI PATRIMOINE ET TRAVAUX	C	1	1		
CAE/CUI MSAP	C	1	1		
TOTAL GENERAL CONTRACTUELS		3	3		

TABLEAU DES EFFECTIFS CONTRACTUELS - REGIE ASSAINISSEMENT A AUTONOMIE FINANCIERE AU 5 MARS 2017

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	GRUPE	MOTIF DU CONTRAT
Ingénieur principal	A	0	0	VII	
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	V	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	IV	CDI
Technicien	B	3	3	IV	CDI
					CDI
					CDI
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1	IV	CDI
Agent de maîtrise	C	1	0	III	
Adjoint technique 2ème classe	C	2	2	I	CDI
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	I	CDD
TOTAL REGIE "ASSAINISSEMENT"		10	9		

TOTAL GENERAL GRAND LAC	202	184
--------------------------------	------------	------------

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 5 mars 2017

Date de transmission de l'acte : 07/03/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 07/03/2017

Numéro de l'acte : d1768 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170302-d1768-DE

Date de décision : 02/03/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois